



Dossier de presse

Mercredi 14 octobre 2015

Comité Syndical du 14 octobre 2015

Syndicat Mixte des Transports en Commun de
l'agglomération toulousaine

Syndicat Mixte des Transports en Commun

Contacts Presse :

Michèle Guallar - 06 22 73 15 65 – michele.guallar@tisseo.fr

Alexandra Philippoff - 05 81 91 83 01 – alexandra.philippoff@tisseo.fr

Stratégie MOBILITES 2025-2030 : une première participation du public à l'élaboration du Projet Mobilités

La stratégie Mobilités actualisée du SMTC Tisséo a pour objectif majeur d'améliorer l'attractivité de la grande agglomération toulousaine et le cadre de vie de ses habitants dans un contexte de forte dynamique démographique. Elle s'appuie sur trois leviers principaux : le report modal, la cohérence urbanisme-transport et l'optimisation des réseaux. Le Projet Mobilités 2025-2030 valant actualisation et révision du Plan de Déplacements Urbains permettra de décliner cette stratégie.

Une première étape d'élaboration partenariale du Projet Mobilités 2025-2030 valant révision du Plan de Déplacements Urbains vient de s'achever par le bilan de la concertation publique menée par le SMTC.

Pour mobiliser l'ensemble des acteurs autour de cette révision, le SMTC a souhaité donner vie au Projet Mobilités 2025-2030, en présentant les grands enjeux et la méthode d'élaboration, et en recueillant l'avis des habitants et usagers qui « vivent » au quotidien l'agglomération.

Cette concertation a été menée du lundi 7 septembre au vendredi 2 octobre 2015. Le SMTC a ainsi recueilli près de 430 avis avec les différents outils de concertation proposés :

- 5 réunions d'informations,
- 8 permanences,
- des registres mis à disposition au SMTC, dans les 115 communes et 8 EPCI concernés,
- un site internet avec la possibilité d'émettre un avis et de déposer une contribution,
- des expositions aux sièges des EPCI,
- des tabloïds distribués dans les 115 communes.

Le SMTC s'est engagé à prendre en compte plusieurs points saillants.

Certains d'entre eux ne sont cependant pas de sa compétence et nécessitent des échanges avec les partenaires concernés dans le cadre de l'élaboration du projet.

La qualité du cadre de vie :

- Répondre aux objectifs de réduction des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre, en lien avec les nouvelles orientations de la loi de transition énergétique, compte-tenu de la poursuite de la croissance urbaine et démographique de l'agglomération toulousaine.

Les transports collectifs et la multimodalité :

- ▶ Adhésion de principe au réseau Linéo avec des attentes sur le niveau de service (vitesse commerciale, temps de parcours), des prolongements et des aménagements. Proposition d'étudier des Linéo circulaires afin de connecter les territoires de la périphérie entre eux sans passer par la ville-centre.
- ▶ Mieux prendre en compte le mode ferroviaire en complémentarité de l'organisation du réseau urbain (tarification commune, pôle d'échanges, horaires, information multimodale). Proposition de « bâtir un RER toulousain », accompagné de la création de nouvelles haltes ferroviaires, Roques et Malepère étant notamment citées.
- ▶ Forte demande de « faire » de grands projets de transports collectifs pour desservir les zones d'emplois, plus particulièrement Airbus et Labège-Innopole, ainsi que le Nord de l'agglomération toulousaine.
- ▶ Demande de précisions sur la nature des projets Toulouse Aerospace Express et Ceinture SUD et sur leurs modalités de financement, et quelques demandes de prolongement du réseau tramway vers le centre-ville en direction du Grand-Rond, au Nord en lien avec les projets urbains.
- ▶ Demande du maintien d'une grille tarifaire attractive et d'une tarification combinant TER et Tisséo pour les déplacements internes à l'agglomération.

Les modes alternatifs et le partage de l'espace public :

- ▶ Mailler les réseaux cyclables entre eux (continuité des itinéraires), assurer un niveau de sécurité routière optimal (partage de l'espace public en faveur des vélos) et renforcer l'intermodalité vélo / TC (vélo dans les TC, stationnement vélos dans les pôles d'échanges).
- ▶ Concevoir des cheminements piétons de qualité.
- ▶ Développer le covoiturage (parking, service) notamment pour les déplacements domicile-travail. Renforcer la communication et l'information sur les services existants.

La cohérence entre l'urbanisation et les projets de transports en commun :

- ▶ Desservir les zones d'emploi, quel que soit le mode. Les usagers recherchent des solutions fiables et rapides (temps de parcours).
- ▶ Densifier la ville autour des gares et sur les secteurs de Toulouse et sa première couronne, en veillant à l'équilibre entre qualité du cadre de vie et densification dans certaines communes.



Dossier de presse

Mercredi 14 octobre 2015

L'usage des réseaux routiers et des stationnements :

- ▶ Demandes récurrentes de réalisation de nouveaux franchissements de la Garonne (au Nord mais également au Sud pour désengorger le périphérique et s'affranchir de son usage), évolution du boulevard Eisenhower, nouvel échangeur sur l'A 64, gratuité des péages.
- ▶ Sur le stationnement, deux points de vue exprimés : proposer plus de places de stationnement mais dans une logique de mutualisation des espaces ; créer un « électrochoc » par davantage de restriction/verbalisation.

Suite à cette concertation, le SMTC poursuit l'élaboration du Projet Mobilités 2025/2030 :

- novembre et décembre 2015 : commissions thématiques réunissant tous les acteurs des mobilités pour co-construire le Projet
- en février et mars 2016 : commissions territoriales pour décliner de façon plus opérationnelle le projet sur les différents territoires de l'agglomération toulousaine.

Le site mieuxbouger.fr sera maintenu sur toute la durée de l'élaboration du projet, donnant ainsi aux habitants la possibilité de s'exprimer sur les étapes à venir.

Syndicat Mixte des Transports en Commun

Contacts Presse :

Michèle Guallar - 06 22 73 15 65 – michele.guallar@tisseo.fr
Alexandra Philippoff - 05 81 91 83 01 – alexandra.philippoff@tisseo.fr



Dossier de presse

Mercredi 14 octobre 2015

TARIFICATION TISSEO et TER : un abonnement unique pour utiliser les trains et le réseau Tisséo dans la grande agglomération toulousaine avant la fin de l'année 2015

L'intermodalité, et en particulier l'articulation entre le réseau ferroviaire régional et le réseau Tisséo, constitue une composante majeure de la stratégie Mobilités du SMTC. Elle est d'ores et déjà une réalité pour de nombreux habitants de l'agglomération utilisant à la fois le réseau urbain et le train pour leurs déplacements quotidiens et notamment pour les salariés. Cependant, la somme des deux abonnements TER et Tisséo peut constituer un frein : pour y remédier, SMTC Tisséo et le Conseil Régional Midi-Pyrénées mettent en place un abonnement unique. Il constitue une nouvelle étape dans l'intermodalité billettique et tarifaire.

En 2007, à l'issue d'une démarche commune, la Région Midi-Pyrénées, le Conseil Départemental de la Haute-Garonne et le SMTC ont mis en place la carte Pastel. Cette dernière constitue un support unique interopérable, opérationnel sur les trois réseaux (TER, Arc-en-Ciel et Tisséo), mais aussi sur d'autres réseaux de Midi-Pyrénées.

Les trois autorités organisatrices des transports ont poursuivi le travail engagé, en mettant en place en 2009 et 2010 les premiers tarifs combinés sous forme d'abonnement :

- TER+Tisséo, sans réduction tarifaire,
- Arc-en-Ciel+ Tisséo, avec réduction tarifaire.

Ces tarifs sont essentiellement utilisés pour des déplacements entre l'extérieur et l'intérieur du périmètre des transports urbains, combinant voyages sur les lignes interurbaines ou régionales et voyages sur le réseau urbain.

L'opportunité d'une tarification attractive pour des déplacements internes au périmètre du SMTC permettant un usage combiné ou alterné des lignes ferroviaires et des lignes urbaines est un thème récurrent et l'une des actions du Plan de Déplacements Urbains.

Aussi, les autorités organisatrices de transport ont étudié une solution visant à répondre à cette demande, mais en veillant à éviter des effets de seuil trop important en limite de périmètre des transports urbains et en limitant également l'impact financier pour les collectivités.

Syndicat Mixte des Transports en Commun
Contacts Presse :

Michèle Guallar - 06 22 73 15 65 – michele.guallar@tisseo.fr
Alexandra Philippoff - 05 81 91 83 01 – alexandra.philippoff@tisseo.fr



Dossier de presse

Mercredi 14 octobre 2015

Cette tarification commune consiste en un abonnement mensuel tout public zonal et multimodal commun aux réseaux TER et Tisséo pour les déplacements quotidiens réalisés à l'intérieur du périmètre des transports urbains.

Le prix de cet abonnement est fixé à 70 € offrant ainsi une réduction moyenne de 21 % environ sur le prix total des 2 abonnements.

Cet abonnement est chargé sur les cartes Pastel, support billettique commun aux trois réseaux de transports publics.

Pour les salariés, ils pourront faire l'objet d'une prise en charge à 50% par l'employeur.

Dénommé PASTEL +, cet abonnement sera disponible compter du 1er décembre 2015.

Syndicat Mixte des Transports en Commun
Contacts Presse :

Michèle Guallar - 06 22 73 15 65 – michele.guallar@tisseo.fr
Alexandra Philippoff - 05 81 91 83 01 – alexandra.philippoff@tisseo.fr



Dossier de presse

Mercredi 14 octobre 2015

Lancement de la concertation publique sur le projet Aérotram, premier maillon de la « Ceinture Sud »

Le Comité Syndical du 14 octobre 2015 marque une étape dans les études préalables du projet Aérotram.

L'Aérotram s'inscrit dans le projet Mobilités 2025-2030 comme étant le premier maillon de la **Ceinture Sud** et du réseau Toulouse Aerospace Express dont les objectifs sont d'améliorer la desserte des zones d'emploi de la grande agglomération et de faciliter les déplacements transversaux.

L'Aérotram reliera, dans un premier temps, l'Oncopole (Linéo 5), le CHU Rangueil et l'Université Paul Sabatier (ligne B) et pourra être étendu dans un second temps, jusqu'à Montaudran ou jusqu'à la station de métro de Basso Cambo.

Sur cette liaison, entravée par la Garonne et le coteau de Pech David, le **mode téléporté** permet des solutions capacitaires et efficaces apportant un service de qualité à l'usager pour des coûts d'investissement et de fonctionnement plus intéressants que les autres modes. Le trafic estimé (6 000 à 7 000 passagers / jour) pour cette liaison de 2,6 km **est équivalent aux meilleures lignes de bus du réseau Tisséo** (à titre indicatif, sur la Linéo 1, nous enregistrons plus de 2 300 passagers / jour / km).

L'actualisation du programme adoptée au dernier comité syndical du SMTC permet de fixer les exigences attendues de l'Aérotram qui garantiront à l'usager un confort, une disponibilité, une fréquence comparable à ceux du métro avec une amplitude horaire identique à celle du tramway.

L'impact environnemental sera réduit et la sécurité des usagers garantie. Avec un temps de parcours de 10 minutes entre l'Oncopole et l'UPS (contre plus de 45 minutes en TC et 20 minutes en VP à l'heure actuelle) il améliorera la desserte de ce secteur de l'agglomération et renforcera les synergies entre ces sites autour de la recherche et du traitement contre le cancer.

Afin de vérifier l'adhésion du public à ce projet innovant et structurant, le comité syndical a donc décidé de lancer une concertation qui se déroulera **entre le 2 et le 20 novembre 2015** avec pour temps forts une réunion publique et des permanences sur les 3 sites à interconnecter : l'Oncopole, au CHU et à l'Université Paul Sabatier.

Le site internet www.mieuxbouger.fr présentera prochainement ce projet résolument innovant qui a d'ailleurs fait l'objet d'une demande dans le cadre du **Programme d'Investissements d'Avenir** déposé par Toulouse Métropole.

A l'issue de cette phase de concertation, une décision pourra être prise pour lancer un appel d'offres pour un contrat de conception/réalisation/maintenance permettant d'envisager une mise en service de l'Aérotram à **l'horizon de 2020**, pour un montant qui se situera **entre 44 et 63 M€ HT**, en fonction de la solution technique qui sera finalement retenue.

Syndicat Mixte des Transports en Commun
Contacts Presse :

Michèle Guallar - 06 22 73 15 65 – michele.guallar@tisseo.fr
Alexandra Philippoff - 05 81 91 83 01 – alexandra.philippoff@tisseo.fr

Les investissements sur le réseau

Le Comité Syndical d'octobre 2015 a permis de valider un investissement total de l'ordre de **3,6 M€**, alloués dans le cadre de marchés, avec notamment la mission de maîtrise d'œuvre pour le Linéo 3, attribué au groupement mené par le bureau d'étude ARCADIS.

Depuis le début de l'année 2015, c'est en tout plus de **112 M€** qui ont été investis sur le réseau Tisséo, tout en appliquant le « Small Business Act » approuvé et signé par le SMTC, la SMAT et la Régie Tisséo.

Traduisant l'ambition du projet Mobilités 2025-2030, les projets phares qui ont fait l'objet des principaux engagements financiers sont :

- les **travaux d'aménagements sur la ligne A** avec notamment les marchés de maîtrise d'œuvre attribués principalement à des bureaux d'études basés sur la Région Toulousaine et au marché système passé avec Siemens pour un montant de 65 M€ ;
- les **projets Linéo** : avec tout d'abord l'acquisition de 25 bus hybrides à la société Heuliez, pour un montant de plus de 13 M€ (ces bus seront affectés à la Ligne Linéo 1) ou encore les projets Linéo 3 entre Plaisance du Touch et le pôle multimodal des Arènes, et Linéo 7 entre Saint Orens et le Cours Dillon qui vont prochainement entrer dans une phase opérationnelle ;
- le **projet Aérotram**, pour lequel une concertation du public va prochainement être menée avec un marché de conception / réalisation, intégrant également la maintenance, qui pourrait être lancé début 2016.